

LES ARGUMENTS DE SUZANNE

Quand Jean Gobert mourut, il laissa pour héritage à son fils une de ces maisonnettes de torchis et de bois comme en ont les paysans pauvres, avec le pré qui l'entourait, six poules au poulailler et le devoir de soigner et de faire vivre le grand-père Gobert, qui habitait avec eux depuis son veuvage.

Le bonhomme avait eu du malheur. Presque aveugle et trop vieux pour cultiver son petit bien, il avait — comme on ne lui en offrait qu'un très modique loyer — préféré le vendre, espérant tirer un meilleur parti de son argent, mais le banquier auquel il s'adressa disparut un jour avec la caisse, le laissant, lui et beaucoup d'autres, sans aucune ressource.

Son fils le prit dans sa maison, travailla un peu plus, et ne sentit pas trop la lourdeur de cette charge, bien pesante maintenant pour les jeunes épouses de Pierrot Gobert.

Le vieux grand-père, son tuteur légal, s'il n'était pas encore en enfance, commençait à se désintéresser des choses de ce monde et ne savait plus mesurer leur importance ; il se désolait pour des vétilles et prenait très philosophiquement des événements fâcheux ; il n'avait point, par exemple — et peut-être était-ce un bonheur ! — le souci du pain quotidien, ne comprenait plus l'utilité de l'argent, intelligence que les paysans savoyards conservent d'ordinaire jusqu'à leur dernier soupir ; bref, il était incapable de donner un conseil à Pierrot et même n'y songeait pas.

Heureusement le petit était avisé pour son âge, trop jeune encore pour tirer bon parti du pré, faucher le foin et vendre le fourrage, il se décida à le louer, s'informa prudemment des prix et ne voulut point rabattre un liard sur le loyer qu'après son enquête il jugea convenable ; ainsi le rusé fermier qui avait compté sur la jeunesse de Pierrot pour conclure l'affaire à son propre avantage, fut déçu dans ses espérances.

Les pourparlers terminés, Pierrot, après avoir loué son pré, songea à louer son temps, autrement dit à se placer comme domestique aux envi-

rons. Une voisine, mise au courant de cette intention, s'offrit à l'employer, sans lui donner, il est vrai, d'autre rétribution que sa nourriture, mais en lui laissant la liberté de rendre quelques services au grand-père Gobert, qui aurait eu bien de la peine à se tirer d'affaire tout seul.

Dès lors, Pierrot, débarrassé de préoccupations graves, reprit la gaieté insouciant qu'autorisaient ses douze ans. Son travail d'ailleurs n'avait rien de pénible, il aidait en hiver à raccommorder les paniers, à battre et à trier le grain, à inspecter et à réparer les outils, les harnais, les charrettes endommagées ; tout cela lui semblait plus agréable que d'aller assidûment à l'école comme il l'avait fait jusque-là ; mais combien c'était plus délicieux encore dans la belle saison, quand il partait pour la montagne dès le lever du soleil avec son petit troupeau, car la fermière en avait fait

son chevrier et lui donnait encore par surcroît sa nourrissonne à garder, une mignonne et frêle petite fille de six ans que ses parents, commerçants d'Annecy, laissaient en pension à la ferme, parce qu'elle tombait malade dès qu'ils essayaient de la reprendre dans leur boutique sombre et mal aérée.

Cette ouaille humaine était la préférée du berger. Il aimait bien ses chèvres, certes, et ne craignait pas d'aller loin pour les mener aux pacages qui leur plaisaient ; il supportait patiemment leurs caprices, attendait volontiers les retardataires qui s'arrêtaient le long des haies à machonner un brin de fenouil ou de pimprenelle, et ne se servait guère de son fouet, mais il était plus que patient, il était faible envers Suzanne, obéissait à toutes ses fantaisies, s'ingéniait à l'amuser, lui fabriquait des flûtes de

roseau et des musettes avec un brin de bois fendu aux deux bouts et garni dans ces fentes d'une feuille de lilas pliée en quatre ; avec les jolies fleurs de la montagne, les gentianes bleues, les absinthes, les orchidées de toutes couleurs, les bruyères, les rhododendrons et les narcisses embaumés, il lui faisait des bouquets et des couronnes ; il tressait pour elle des paniers de joncs qu'il remplissait, selon la saison, de fraises, de framboises, de mûres, de myrtils et de noisettes qu'il lui cassait entre deux pierres. Il construisait des huttes de feuillage pour l'abriter contre le soleil, la portait sur ses épaules quand elle était fatiguée. Bref, Pierrot, le gardien de Suzanne, n'était au fond que son très humble esclave et se complaisait dans cette servitude.

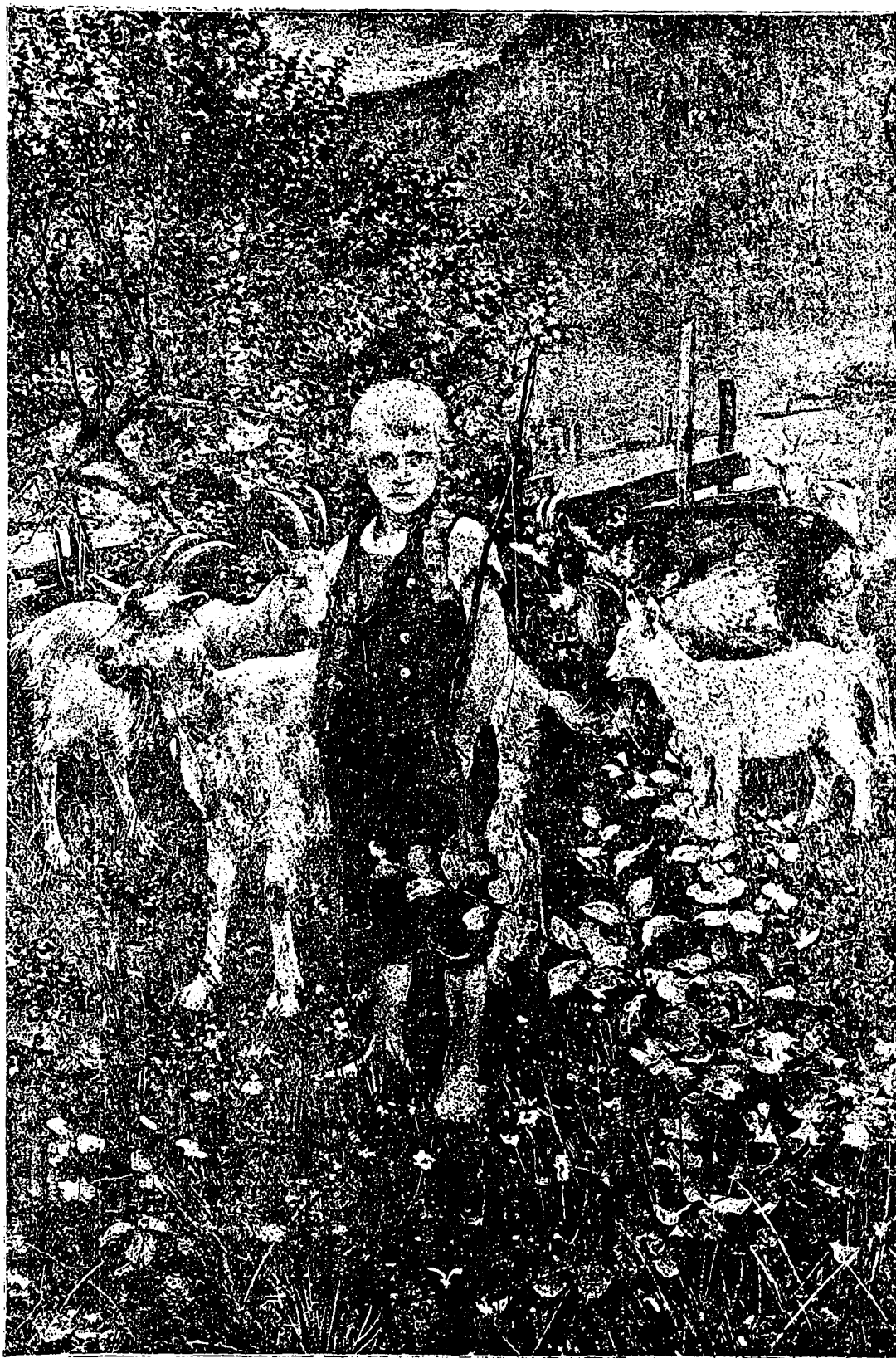
Pourquoi donc ce matin de printemps s'en allait-il tout chagrin, le long des chemins pierreux, bordés d'aubépine, qui mènent du Voiron au Vouant en passant par la "Fontaine qui rit" ? D'ordinaire il riait comme la fontaine et babillait avec Suzanne, mais ce jour-là ses yeux étaient humides et une grosse larme roulait de temps en temps sur sa joue, bien qu'il s'efforçât de prendre une mine indifférente quand il croisait sur la route un paysan allant à son travail ou une femme qui cherchait des morilles.

Peut-être les causes de cette grande douleur sembleront-elles

futiles aux gens sages, mais Pierrot avait douze ans, il ne se piquait point de sagesse — bien qu'il n'en fût pas dépourvu, — et ces causes étaient suffisantes pour lui arracher des larmes. Ces choses-là ne se discutent pas.

Un gros fermier de Grand Noix mariait son fils, et, empressé de saisir cette occasion pour prouver l'importance de sa fortune, il avait décidé de faire une *noce à tout casser*, comme on dit là-bas : il y aurait des demoiselles de la ville en robes claires, et des messieurs friés au fer qui portaient des gants. On déjeunerait tout l'après-midi.

Un pâtissier de Genève, escorté d'une demi-douzaine de marmittes, préparait depuis la veille des mets extraordinaires, baptisés de noms ronflants, et des gâteaux de toutes les couleurs qui représentaient des fontaines, des cathédrales et autres motifs d'architecture. On annonçait



Pierrot songeait. (P. 10, col. 2).